



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radio

Question écrite n° 23048

Texte de la question

M. Bernard Roman attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les incidences qu'aura sur les radios associatives la suppression de la publicité sur le service public de radio et de télévision. Le fonds de soutien à l'expression radiophonique finance actuellement pour au moins 40 % les recettes des quelques 600 radios associatives non commerciales de France. La remise en cause du financement publicitaire de la télévision de service public devrait représenter pour 2008 une réduction de l'abondement du fonds de soutien, évaluée à 1,5 million d'euros en raison du désengagement de plusieurs annonceurs, depuis l'annonce de cette réforme en janvier dernier. En cas de suppression totale de la publicité télévisuelle, environ 7 millions d'euros manqueraient au fonds de soutien en 2009. Compte tenu du rôle important des radios associatives dans l'information de proximité, le maintien du lien social, le développement des territoires, et au nom de la défense du pluralisme d'expression, il lui demande par conséquent quelles dispositions elle envisage de prendre pour garantir à ces radios le niveau de financement nécessaire à la réalisation de leurs missions et de leurs projets.

Texte de la réponse

Le Gouvernement porte un grand attachement aux radios associatives, qui occupent une place importante au sein du paysage radiophonique et de l'environnement culturel, économique et social local. Elles ont acquis cette place grâce au travail effectué sur le terrain et au soutien financier prévu par la loi. Depuis vingt-cinq ans, le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) accompagne le développement des radios de proximité. Il importe d'assurer la pérennisation d'un système d'aides qui a fait ses preuves. Le président de la commission du FSER a été chargé de faire des propositions en ce sens, très rapidement. La ministre ne manquera pas de les communiquer dès qu'elle en aura eu connaissance.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Roman](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23048

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2008, page 4112

Réponse publiée le : 1er juillet 2008, page 5671